



Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-46

Ottawa, le 21 mai 2008

Avis de consultation

Demandes reçues

Plusieurs collectivités

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 25 juin 2008

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **Saskatchewan Telecommunications**
Regina, Pilot Butte, White City, Saskatoon, Moose Jaw, Prince Albert, Yorkton, Estevan, Weyburn, Swift Current, North Battleford et Battleford (Saskatchewan)
No de demande 2007-1553-4
2. **Access Communications Co-operative Limited**
Régina (Saskatchewan)
No de demande 2007-1620-2

1. **Regina, Pilot Butte, White City, Saskatoon, Moose Jaw, Prince Albert, Yorkton, Estevan, Weyburn, Swift Current, North Battleford et Battleford (Saskatchewan)**
No de demande 2007-1553-4

Demande présentée par **Saskatchewan Telecommunications** (SaskTel) en vue de renouveler la licence de classe 1 de son entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre desservant les localités susmentionnées, qui expire le 31 août 2008.

SaskTel propose d'ajouter la condition de licence suivante :

La titulaire est autorisée à recevoir, directement par ses propres installations ou de toute entreprise canadienne de distribution par relais (autorisée ou exemptée), à son gré, tous les signaux canadiens éloignés ou les signaux américains 4+1 qu'elle devrait autrement recevoir d'une entreprise de distribution par relais satellite autorisée. Cette condition n'autorise pas la titulaire à fournir ces services à d'autres entreprises de distribution autorisées ou exemptées sauf en vertu des modalités d'une licence distincte d'entreprises de distribution par relais, advenant que la titulaire réclame une telle licence supplémentaire.

SaskTel demande aussi l'autorisation de redéfinir les limites de sa zone de desserte autorisée, afin de refléter l'agrandissement des zones résidentielles.

SaskTel demande également que certaines conditions de licence soient modifiées ou supprimées. De plus amples détails sont disponibles dans la demande.

Adresse de la titulaire :

2121, promenade Saskatchewan
Régina (Saskatchewan)
S4P 3Y2
Télécopieur : 306-565-6216
Courriel : document.control@SaskTel.sk.ca

Examen de la demande :

Estevan Shoppers Mall
400, rue King
Estevan (Saskatchewan)

109, avenue Macleod
Melfort (Saskatchewan)

83, rue Ominica Ouest
Moose Jaw (Saskatchewan)

1201-100th Street North
North Battleford (Saskatchewan)

Gateway Mall
1403, avenue Central
Prince Albert (Saskatchewan)

Cornwall Centre
2121, promenade Saskatchewan
Rez-de-chaussé
Régina (Saskatchewan)

Scotia Centre
122-1st Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan)

Wheatland Mall
1150, avenue Central Nord
Swift Current (Saskatchewan)

2. **Régina (Saskatchewan)**
No de demande 2007-1620-2

Demande présentée par **Access Communications Co-operative Limited** (Access) en vue de renouveler la licence de classe 1 de son entreprise de distribution de radiodiffusion par câble desservant Régina, qui expire le 31 août 2008.

Access demande de modifier la condition de licence suivante qui se lit comme suit :

La licence est assujettie à la condition que la titulaire contribue à la programmation canadienne, pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2000 et chaque année de radiodiffusion suivante, au moins 5 % des recettes brutes provenant de ses activités de radiodiffusion. Cette contribution peut être réduite du montant versé pour l'expression locale au canal communautaire, jusqu'à concurrence du montant le plus élevé de 1,2 million de dollars ou 2 % des recettes brutes provenant de ses activités de radiodiffusion de l'année en question.

Pour la condition de licence suivante :

La licence est assujettie à la condition que la titulaire contribue à la programmation canadienne, à chaque année de radiodiffusion, au moins 5 % des recettes brutes provenant de ses activités de radiodiffusion. Cette contribution peut être réduite du montant versé pour l'expression locale au canal communautaire, jusqu'à concurrence de 5 % des recettes brutes provenant de ses activités de radiodiffusion de l'année en question.

Access demande également que certaines conditions de licence soient modifiées ou supprimées. De plus amples détails sont disponibles dans la demande.

Adresse de la titulaire :

2250, rue Park
 Régina (Saskatchewan)
 S4N 7K7
 Télécopieur : 306-565-5395
 Courriel : documents@accesscomm.ca

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

25 juin 2008

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en complétant le
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : 819-997-2429
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782
Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624

Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington

275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional

2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520

Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby

Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>